

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole maternelle publique des Bergers
Marseille 6^{ème} (Bouches-du-Rhône)**

N° 0130846Z_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole maternelle publique des Bergers Marseille 6^{ème} (Bouches-du-Rhône)

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

N° 0130846Z_RT2

ANTEA GROUP FRANCE



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Adeline RIAUTET	Ingénieur de Projet
Vérificateur	Marc AUBERT	Ingénieur de Projet
Approbateur	Fabien NEX	Chef de Projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle publique des Bergers (ETS n°0130846Z) est localisée à Marseille (Bouches-du-Rhône), 11 rue Perrin Solliers. Elle accueille 219 enfants âgés de 3 à 6 ans, et dispose d'une annexe indépendante, localisée à 60 m à l'ouest de l'école et faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (rapport n°0130846Z_P_RNPP).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence sa contiguïté avec une fabrique de produits chimiques (site n° PAC1301113) et sa proximité avec une ancienne blanchisserie-teinturerie (site n° PAC1302526), répertoriées dans la base de données *BASIAS*. L'étude a conclu à des potentialités d'exposition par :

- inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur des bâtiments issues des sites *BASIAS*.

Le réseau d'eau potable ne traversant pas l'emprise de sites *BASIAS*, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Le scénario par ingestion de sols superficiels n'a pas été retenu du fait que l'ensemble des aires extérieures de l'établissement soit recouvert par de l'enrobé et du sol souple en bon état et qu'aucune activité ayant pu influencer la qualité des sols de surface n'ait été recensée dans l'environnement proche de l'établissement.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont été menées sur le milieu « air du sol sous dalle » au rez-de-chaussée des salles suivantes :

- réfectoire,
- salle de motricité,
- salle de classe,

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

- dortoir.

Les substances recherchées sont les substances associées aux activités recensées.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de juin 2011 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations ont été réalisées conformément au programme d'investigation défini à l'issue de l'étude historique et documentaire. Des composés volatils ont été quantifiés dans l'air sous dalle. Cependant, les niveaux de concentration mesurés sont inférieurs à la borne basse des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, nous proposons le classement de l'école maternelle des Bergers (ETS n°0130846Z) **en Catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème ».**

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».